

**PROGRAMME DE FORMATION :**  
**HABILITATION ELECTRIQUE H0(v)-B0(v)**  
**(prog.05-Ind03)**

**Durée 7 Heures**

**1) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & DELAI D'ACCESSIBILITE**

- Donner aux stagiaires les connaissances nécessaires pour accomplir en sécurité des tâches professionnelles dans un environnement présentant des risques électriques et les rendre capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510)
- Inscription immédiate possible sur condition et en fonction des places disponibles

**2) PERSONNES CONCERNEES**

- Toute personne qui doit effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

**3) RECYCLAGE**

- Tous les 3 ans.

**4) PREREQUIS**

- Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.

**5) GROUPE**

- 10 stagiaires maximum.

**6) LIEU**

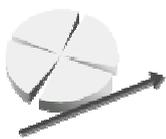
- Dans nos locaux ou dans votre entreprise.

**7) TARIFS DE FORMATION**

- 611 € H.T par groupe en INTRA et 98 € H.T par personne en INTER dans nos locaux.

**8) SUPPORTS & MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Ordinateur portable
- Vidéo projecteur
- Livret stagiaire



## 9) PROGRAMME

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-530 en relation avec les domaines de tension

### **Règlementation :**

- Décret du 8 janvier 1965
- Décret du 14 novembre 1988
- Arrêté du 17 janvier 1989
- Décret du 20 février 1992

### **Notions élémentaires d'électricité :**

- Définition des principaux termes tels que tension, intensité, résistance et mise en évidence de ces notions à travers des exemples concrets.

### **Evaluation des risques, effets physiopathologiques du courant électrique :**

- Loi d'Ohm
- Electrisation, électrocution
- Brûlures
- Risques spécifiques
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)

### **L'habilitation :**

- Explication des principes de base de l'habilitation
- Description des tâches à effectuer pour lesquelles il est nécessaire d'avoir une habilitation
- Cas de révision d'une habilitation

### **Présentation des domaines de tension :**

- Classement des installations
- Interventions et travaux non électriques en BT
- Travaux non électriques en HT

### **Présentation du personnel intervenant :**

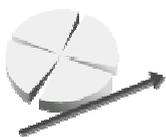
- Description du rôle et des missions des non électricien, exécutants électricien, chargés de travaux, chargés de consignation et surveillants de sécurité électrique

### **Connaître les différents types d'opérations électriques et les zones d'environnement :**

- Présentation de la nature des opérations (voisinage, consignation)
- Présentation des zones d'environnement :
  - Définitions des termes : DLV, DMA, zone de contact, zone de voisinage, zone d'environnement)
  - Cas particuliers : hors locaux

### **Connaître les opérations non électriques :**

- Description des prescriptions en BT
- Description des prescriptions en HT
- Définition des fonctions et rôle (chef d'établissement ou chargé d'exploitation, chargé des travaux et exécutant



## Actions Conseils

[www.actions-conseils.fr](http://www.actions-conseils.fr)

### **Comment travailler en sécurité :**

- Autorisation de travail
- Equipement de protection individuel et collectif
- Outils électriques portatifs (classification, chantiers extérieurs / locaux humides, degrés de protection)
  
- Outillage non spécifique aux électriciens
- Incendie dans les installations électriques

### **Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique :**

- Notion de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

### **Incendie d'origine électrique :**

- Prescriptions générales

## **10) MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES**

- Un questionnaire d'évaluation des connaissances sera réalisé sous forme de QCM le dernier jour de formation.

## **11) FORMALISATION DE LA FORMATION**

- Une attestation de formation sera remise à la personne formée à l'issue de la formation.